

COMPRENDRE LA RGPD et mettre en place les actions pour s'y conformer

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

toute personne souhaitant intégrer le numérique dans son organisation professionnelle

Pré-requis

comprendre les diverses responsabilités et les obligations dans le digital comprendre l'injure, la diffamation, l'outrage... comprendre le droit de la propriété intellectuelle (Droits d'auteur, licence créative commons...) maîtriser les problématiques du respect de la vie privée, le droit à l'image, la CNIL, le RGPD

Description / Contenu

Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) • Les fondamentaux juridiques.

- Historique de la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données.

- Les enjeux de la protection des données personnelles.

- La responsabilité de la personne morale.

Fondamentaux de la protection des données personnelles

- Les notions essentielles.

- Le champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données.

- Les compétences des autorités de contrôle.

- Les principes fondamentaux.

- Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO).

- Le rôle du délégué à la protection des données personnelles.

- S'assurer de la licéité du traitement.

- Informer les personnes concernées.

- Sensibilisation et formation.

- Réaliser un DPIA (Data Protection Impact Assessment ou analyse d'impact relative à la protection des données).

- Tenir le registre des activités du traitement.

- Assurer la sécurité des données.

- Gérer les droits des personnes concernées.

- Se préparer à un contrôle.

- L'intégration de la sécurité dans les projets.

- Le code de conduite.

- Créer et gérer un plan d'actions.

- Assurer la veille.



Modalités pédagogiques

8 participants maximum, un poste par stagiaire. La formation est constituée d'apports théoriques, de démonstrations et de mises en pratique basées sur des exercices applicatifs réels.

Moyens et supports pédagogiques

ressources OPQUAST <https://checklists.opquast.com/fr/assurance-qualite-web/>

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation continue via des exercices applicatifs et/ou des ateliers de mise en pratique. Évaluation en fin de stage par la complétion d'un questionnaire et/ou d'une certification officielle issue du Répertoire Spécifique. Émargement quotidien d'une feuille de présence (en présentiel ou en ligne). Complétion par le formateur/la formatrice d'un suivi d'acquisition des objectifs pédagogiques. Remise d'une attestation individuelle de réalisation